

## Etude postdiplôme ES en soins d'anesthésie (EPD ES SA)

### Constitution de votre dossier d'inscription à la formation théorique

Le dossier d'inscription à la formation théorique pour les études postdiplôme ES en soins d'anesthésie proposée par le Centre de formations (CFor) au CHUV, comprend les pièces suivantes :

- ✓ [Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé](#)
- ✓ Une photocopie de votre diplôme en soins infirmiers
- ✓ [L'homologation suisse du diplôme étranger en soins infirmiers](#)
- ✓ Un certificat BLS-AED ou formation jugée équivalente, effectué-e l'année précédant l'entrée en formation
- ✓ Une photographie format passeport
- ✓ Un curriculum vitae
- ✓ [Le formulaire de demande de stage d'observation non rémunéré dûment rempli et signé](#) accompagné d'une copie de votre carte d'identité recto-verso ou du passeport, valable
- ✓ Une copie de votre permis de séjour ou de travail (si nationalité étrangère)
- ✓ Une attestation de travail de l'employeur actuel indiquant que vous vous êtes engagé-e au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de formation dans un centre de formation pratique spécialisé en anesthésie reconnu par le CFor du CHUV
- ✓ La copie de votre autorisation de pratiquer dans le canton de Vaud si vous travaillez dans un hôpital vaudois

### Envoi de votre dossier à la formation théorique

Votre dossier complet est à renvoyer au CFor à l'adresse mail : [cfo.epd@chuv.ch](mailto:cfo.epd@chuv.ch) au plus tard au **30 novembre précédent l'entrée en formation**.

Dès réception de votre dossier, vous recevrez les informations nécessaires pour débuter la formation.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'informations.

### Renseignements

Accueil du Centre des formations-CHUV  
Mention « études postdiplômes »  
Tél.: +41 (0)21 – 314 05 02  
Contact mail: [cfo.epd@chuv.ch](mailto:cfo.epd@chuv.ch)

M. Claude Laville  
Responsable de filière EPD ES SA - CFor  
Mob.: +41 (0)79 – 556 80 98  
Contact mail: [Claude.Laville@chuv.ch](mailto:Claude.Laville@chuv.ch)